

Braccio, Nadia

De: Thai Truong [thai.truong99@yahoo.ca]
Envoyé: 6 mars 2014 11:23
À: Greffe
Objet: Compteurs Dossiers R-3863 -2013 & R-3854-2013 - Email complementaire au no. 43
Pièces jointes: DSCN2057.JPG; DSCN2051.JPG; DSCN2076.JPG

Je suis une retraitée de 70 ans, a faible revenu.

Le 3 mars 2014, a 17 heures, **Mme Burque**, d'Hydro Quebec, m'a appelée pour m'enjoindre d'accepter, **sur-le-champ**, le compteur non communicant ainsi que les frais d'installation de 137\$ et les "penalites" de 206\$ par année, **sans possibilite d'ajustement suite aux decisions prochaines de la Regie de l'energie, faute de quoi elle me fera installer le compteur intelligent, meme si je n'en veux pas.**

Je lui ai répondu que j'accepte le compteur non communicant, **SI HYDRO N'ACCEPTÉ PAS QUE JE CONSERVE MON ELECTROMECHANIQUE**, mais comme la decision de la Regie est imminente (avril 2014), **je veux agir de facon logique et legale et attendre les decisions de la Regie, surtout qu'Hydro ne veut pas faire de corrections par la suite.** Apres, elle aura tout le loisir d'installer le compteur non communicant.

Elle me dit qu'elle considere donc que j'ai refuse le compteur non communicant et procedera a l'installation du compteur intelligent, et le dossier "suivra son cours" (repete plusieurs fois par la suite)!

Cette manoeuvre d'Hydro Quebec est absolument **arbitraire, despotique et depourvue totalement d'honnetete', en deformant la verite**, et m'a cause beaucoup de stress et de nausée des jours entiers (j'ai un probleme de rythme cardiaque), car je me sens menacée et c'est totalement inadmissible dans une société civilisée et démocratique du 21e siècle, comme le Canada.

Est-il necessaire de rappeler que **l'electricite est un bien commun a la population du Quebec et non la propriete privée d'Hydro Quebec et de ses employes**, qu'elle peut en dispenser aux pauvres heres comme bon lui semble?

Toute autre manoeuvre d'Hydro Quebec (coupure de courant, panne provoquee ou autres...) qui interrompra mon systeme de securite, endommagera ma propriete, nuira a ma sante, celle de ma famille et deteriorera notre vie quotidienne, violera les droits de la personne et Hydro Quebec devra en porter l'entiere responsabilite.

Aujourd'hui c'est le compteur; un autre jour ce sont des rappels automatisés pour vous enjoindre de payer votre facture d'électricité, **meme si le montant est déjà reçu, empoche', et meme s'il me reste 11 jours avant la date d'échéance, et tout cela, meme si je n'ai jamais été en défaut de paiement depuis 30 ans!!!**

Hydro est toujours derriere votre dos pour pousser, bousculer ... Laissez le monde vivre, de grace! On se croirait dans la Russie de Putin!!!

Thai Truong
5621, terr. Moreau
Longueuil (Quebec)

PS: je joins quelques photos d'un incendie cause par les équipements d'Hydro le 07/06/2013 dernier. Vous pourrez le vérifier facilement.